Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902142-20251212-12122025D50-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 8 décembre 2025, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de M. ANDRO Dominique, Maire.

Etaient présents : ANDRO Dominique, BUREL Michel, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie GLAZ Jean Michel, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, HELIAS Emmanuel, LE DONGE Magali, LOUSSOUARN Arnaud, NICOLAS Annie, PICHAVANT Bernard, ROUXEL Alain, TALBOT Adrien.

Madame Catherine GUEGUEN a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants :15

50-2025 Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Conformément à l'article L 2224-5 du code général des collectivités territoriales, Bernard PICHAVANT présente aux conseillers le rapport annuel de l'exercice 2024 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.

N'ayant pas d'observation particulière à formuler, l'assemblée prend acte du rapport.

Fait à Plovan, le 13 décembre 2025
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique ANDRO

MAIRIE DE PLOVAN (Finistère)